

Alerte canicule ; inscription sur le registre municipal

Comme chaque année, le niveau de veille saisonnière du Plan national canicule est déclenché du 1er juin au 15 septembre.

Dans ce cadre, le Maire est chargé de recenser les personnes âgées et les personnes, handicapées ou isolées, et de tenir à jour tout au long de l'année, un registre nominatif confidentiel.

Nous proposons aux personnes qui se sentent isolées ou en situation de fragilité de s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables.

En cas d'épisode de canicule, comme c'est le cas actuellement, les personnes inscrites bénéficieront d'une attention particulière (visites à domicile en cas de besoin, alerte auprès des proches en cas de problème).

Le formulaire est disponible ci-dessous (voir rubrique liens utiles) ou à retirer en mairie.



Contact

CONTACTS UTILES

Canicule Infos Service : 0800 06 66 66 (appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe)

Pompiers : 18

Urgences : 15

Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise à Beaumont-sur-Oise : 01 39 37 15 20

SOS Médecin 95 : 01 30 40 12 12

Documents

[Flyer "canicule et fortes chaleures, protégez-vous avant les premiers effets"](#)

Liens utiles

[Formulaire d'inscription au plan canicule](#)